

AILLAGE ILLÉGAL :

Courant 2017, une société d'exploitation minière chinoise au Congo, a traversé à plus de 8 km la frontière dans la zone de Youkou, au Sud-Est de Mekambo, à l'abri des regards, pour voler l'or gabonais. D'après les renseignements, cette mine produisait une moyenne de 10-15kg d'or/jour pendant plus de 300 jours, ce qui représente approximativement 250 millions de FCFA / jour, que l'on multiplie par 300 jours, soit une perte pour le Gabon nette d'environ 75 milliards de FCFA. Plusieurs sources confirmeront également l'utilisation massive de mercure dans ce vaste chantier.

Dans le même laps de temps, un autre chantier d'orpaillage illégal plus étendu que le site de Youkou sera identifié par des images satellites fournies par le gouvernement américain au Sud du parc national de Mwagna dans la zone du village Djounou.

Remarquée par les écogardes de l'ANPN en 2017, au sein du parc national et du site RAMSAR de Birougou, une invasion massive d'orpailleurs illicites des pays tels que le Congo, la République Démocratique du Congo, le Tchad et le Rwanda faisait rage. Ainsi, dans la zone à l'est de la route ralliant les villes de Mbigou et Malinga, une zone d'orpaillage a été dénichée avec plus de 1000 ressortissants étrangers et produisant en moyenne 6 grammes d'or/jour par groupe de deux à trois personnes. A raison de 20.000 FCFA le gramme à cette époque, une valeur financière approchant les 120 millions de FCFA par jour.

Un fait notoire a ensuite fait scandale, c'est l'agressivité des ressortissants congolais (RDC), qui n'hésitaient pas de tirer à vue sur les équipes de l'ANPN. Plusieurs missions d'écogardes, entraînant des échanges de tirs, seront effectuées entre 2018 et 2019 afin de les déguerpir du parc national de Birougou. Ce sont encore aujourd'hui effectivement environ 2000 km² du territoire gabonais qui se retrouvent ainsi effectivement annexés.



Camp d'exploitation illégale de Minkébé (2011)

Le nombre d'exploitants illégaux dans la forêt gabonaise est estimé aujourd'hui autour de 5000.

On estime entre 10 et 15 kg, la quantité d'or pillée par jour.



250 grammes d'or pillé par un contrebandier

LE PILLAGE, SOURCE DES MAUX GRANDISSANTS POUR L'ENVIRONNEMENT ET LES POPULATIONS

Bien encadré, l'orpaillage pourrait constituer un levier de développement local des zones minières et entraîner des retombées socio-économiques importantes, par le biais notamment de la création d'emplois directs et indirects, la réduction du chômage et de la pauvreté pour les populations vulnérables, et des retombées économiques et fiscales aux profits non négligeables.

D'un point de vue sécuritaire, la présence de ressortissants immigrants illégaux installés dans les forêts gabonaises, armés et exploitant nos ressources naturelles représente une menace permanente pour la sécurité nationale, mais également pour la sous-région. Les zones d'extractions illégales de l'or sont sources de convoitise de la part de groupes armés venant de divers horizons et à la recherche de ressources financières à mettre au profit d'organisations terroristes du type Boko Haram ou ISIS. Elle participe au développement de réseaux de trafic d'armes et de drogues qui financent les groupes terroristes.

De plus, la question préoccupante de l'utilisation du Mercure, dont les effets sont connus au niveau international, n'épargne pas notre pays. À cet effet, il est plus qu'urgent d'accélérer les actions visant à maîtriser les activités d'orpaillage, d'adopter un standard national environnemental pour l'exploitation de l'or et de réaliser le monitoring environnemental des écosystèmes aquatiques en vue de protéger notre population contre l'utilisation de ce produit toxique.



Installation d'un site d'extraction d'or : ici une vue de la destruction des cours d'eau